

Référent Bien-être en élevages de volailles

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux
- Connaître la définition et les indicateurs d'appréciation du bien-être animal
- Définir les points critiques au niveau de l'élevage des volailles et apprendre à maîtriser les points essentiels
- Être capable d'appréhender les problèmes de Bien-être liés à l'environnement de l'élevage et d'apporter des mesures correctives
- Savoir effectuer les enregistrements nécessaires
- Être capable de prévenir les risques sanitaires

PROGRAMME

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Référence, champ d'application et obligations
- Le parcours de formation

RAPPELS : NOTION DE BIEN-ETRE ANIMAL

- Genèse et historique de la problématique
- Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
- Responsabilités du référent Bien-être

CRITERES D'APPRECIATION DU BIEN-ETRE EN ELEVAGE – CONNAISSANCE DE LA VOLAILLE

- Qu'est qu'un poussin ?
- Qu'est-ce qu'une volaille adulte ?
- Comment reconnaître le bien-être d'une volaille ?
- Indicateurs de Bien-être

LE BIEN-ETRE ANIMAL EN ELEVAGE : LES ELEMENTS A MAITRISER DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ELEVAGE

- Les conditions d'élevage :
 - ✓ Abreuvement et alimentation,
 - ✓ Maîtrise de l'ambiance (T°, hygrométrie, vitesses d'air, CO₂, CO, NH₃)
 - ✓ Gestion de la litière (aspects qualitatif et quantitatif)
 - ✓ Lumière : programme lumineux, intensité lumineuse
 - ✓ Bruit
- Les inspections d'élevage
- Les manipulations, ramassage et transport
- Les mesures de biosécurité (notion de prophylaxie sanitaire et de barrières sanitaires)
- La tenue de registres et documentation

CONCLUSION ET SYNTHESE

NIVEAU DES FORMATIONS :

1

Débutant

2

Intermédiaire

3

Confirmé

Référent Bien-être en élevages de volailles

PUBLIC

Cette réglementation s'applique aux élevages de volailles quelque soient l'espèce, la production (reproducteurs, pondeuses, chair) et la taille de l'élevage

Tous les éleveurs n'ayant pas de BTS PA, BTS ACSE, Bac pro CGEA, BPREA

Les éleveurs ayant eu leur diplôme agricole (cité ci-dessus) avant 2015. Les autres doivent effectuer le parcours en totalité dans les 7 ans qui suivent l'année d'obtention.

Les éleveurs de poulets de chair ayant passé le CPIEPC après le 1er janvier 2018. Ils devront néanmoins suivre le module distanciel de 2h au cours des 18 mois qui suit leur désignation comme référent

MODALITES PEDAGOGIQUES

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Diaporama associant approche théorique, méthode pédagogique et discussion (situations rencontrées, problèmes posés...etc.)

Synthèse en fin de formation : bilan et discussions

MODALITES DE PARTICIPATION

€	FRAIS PÉDAGOGIQUES 250 € HT soit 300 € TTC (par personne)
	FRAIS DE REPAS 11,82 € HT / 13 € TTC (par jour / par personne)

Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation



1 jour (7 heures)



AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription / devis

DÉLAIS D'ACCÈS

De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite sous forme de QCM

DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

TAUX DE SATISFACTION

92 % (chiffres 2024)

TAUX DE RÉUSSITE

100 % (chiffres 2024)